

Bien chez Moi

Erilia

LES ACTUS D'ERILIA

ÉDITION GRAND OUEST # 3

ENTRE NOUS

Erilia devient société à mission

Quel est notre rôle au sein de la Société ? Après plus de 60 ans d'existence et un profond travail d'introspection, Erilia est devenue la première entreprise sociale pour l'habitat (ESH) à adopter le statut de société à mission. Elle revendique ainsi une vision différente du logement social à travers une raison d'être tournée vers des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux : « Nous voulons rendre le logement accessible à tous pour changer la vie et contribuer à l'attractivité des territoires ».

À VENDRE

Vente HLM : devenez propriétaire !

Vous êtes locataire d'Erilia et souhaitez devenir propriétaire ? Nous vous proposons des logements HLM à vendre. Retrouvez nos offres dans le neuf ou l'ancien sur www.erilia.fr/acheter-bien-chez-erilia



PRÈS DE CHEZ VOUS



Agence Toulouse (départements 16, 17, 33, 47, 79 et 85)

Des travaux de rénovation énergétique ambitieux et efficaces

En 2020, Erilia a mené de nombreux travaux de rénovation thermique dans ses logements anciens. Avec pour objectif d'apporter plus de confort, d'économie pour les locataires et de limiter l'émission de CO₂. Le remplacement des isolants dans les combles, des chaudières gaz individuelles ou encore des convecteurs électriques est un véritable succès. **Des matériaux naturels et certifiés (laines minérales, ouate de cellulose, coton recyclé)** isolent désormais 693 logements de 13 résidences. Leur installation améliore de 45 % la résistance thermique comparé à l'utilisation de laines de verre ou de roche et génère

tout autant d'économies !

Les chaudières, changées pour des modèles à haute performance énergétique dans 107 logements, permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et apportent une économie d'énergie de 25 %. Enfin, **les chauffages électriques ont laissé place à des convecteurs haute performance** à inertie thermique et des panneaux rayonnants. 53 logements ont été traités, avec une économie d'énergie de 30 à 45 %. Un succès que l'agence Erilia Toulouse reconduira en 2021.

À VOUS LA PAROLE !

Envoyez votre témoignage à bienchezmoi@erilia.fr



L'Association Addictions France est présente partout en France. Elle compte deux établissements au Pays basque, à Anglet et Bayonne. Dédié aux personnes souffrant d'addictions variées, celui d'Anglet propose différents services. « De la consultation ambulatoire en passant par les ateliers à visée thérapeutique, nous effectuons également un travail de prévention auprès des jeunes, du public précaire et des professionnels,

explique sa directrice Élodie Nègre. Afin d'accompagner au mieux les patients sur la voie de la guérison, nous disposons de 11 appartements thérapeutiques, dont l'un d'entre eux, situé à Biarritz, appartient à Erilia ». Le principe est simple : Erilia loue ce logement à l'association qui y loge une personne en réinsertion sociale pour 18 mois environ. « Nous les accompagnons sur le plan financier, en prenant en charge une partie du loyer ; sur le plan médical, afin d'éviter les rechutes ; et sur le plan social, en veillant à leur bonne intégration

tion dans la résidence », résume Élodie Nègre. Chaque année, plus de 85 000 personnes sont accompagnées en France par l'Association Addictions France. Si vous souffrez d'addictions ou souhaitez avoir des renseignements, contactez le centre d'addictologie d'Anglet au 05 59 63 63 63. Des consultations et permanences gratuites sont organisées dans tout le Pays basque pour vous aider.

Pour plus d'informations : <https://addictions-france.org/etablissements/csapa-danglet/>



280 gestionnaires d'immeubles à votre écoute

Les gestionnaires d'immeubles d'Erilia sont vos premiers interlocuteurs en cas de besoin. Ils sont à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches ou vous aider lors de problèmes de voisinage. Et ce n'est pas tout ! En plus de coordonner les équipes d'entretien, ils participent aux réunions de chantier, réceptionnent les demandes de logement avant les commissions d'attribution, font visiter les

appartements et réalisent les états des lieux.

Ces femmes et ces hommes de terrain donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que tout le monde vive bien ensemble !

Afin de faciliter leurs missions, il est essentiel que tous nos locataires fassent preuve de respect à leur égard, en étant courtois et en appliquant les décisions prises en cas de médiation.

CLAIR ET NET



Sous-location saisonnière : à quels risques je m'expose ?

À l'approche des vacances, il peut être tentant de sous-louer son logement Erilia... Mais cela est interdit par la loi.

La sous-location, c'est quand on loue à une autre personne un logement (entier ou en partie) que l'on loue soi-même à un bailleur.

Que dit la réglementation ?

Seul le propriétaire d'un bien immobilier a le droit de le louer. La sous-location d'un logement social est donc interdite, même pour quelques jours. Des contrôles inopinés sont réalisés.



Quelles sanctions ?

Si le locataire sous-loue illégalement son logement, il risque :

- une résiliation du bail,
- une amende maximale de 9000 €,
- une restitution des loyers perçus.

Pourquoi est-ce si strict ?

Les HLM sont destinés aux personnes aux revenus modestes, et il n'y en a pas assez pour répondre à toutes les demandes. En plus d'être interdit, il est donc malvenu de sous-louer son logement pour en tirer profit.



Une exception à la sous-location

Il est possible de sous-louer une partie de son habitation, si la personne hébergée :

- > a moins de 30 ans (bail d'1 an renouvelable),
- OU
- > a plus de 60 ans,
- OU
- > est handicapée.

Contactez votre agence Erilia pour plus de renseignements.



3 DÉFIS...

simples et bons pour la planète !



Clean Challenge

Une initiative collective et « sportive » pour nettoyer sa résidence en moins d'1h30.



1 déchet par jour

Cap' de vous prendre en photo chaque jour avec un déchet ramassé dans la rue ?



Fill the bottle

Prêt.e à remplir une bouteille en plastique de mégots récoltés dans l'espace public ?

